

Montréal, le 12 octobre 2016

**Par dépôt électronique (SDÉ)**  
**et par messagerie**

M<sup>e</sup> Pierre D. Grenier  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900  
Montréal (Québec) H3B 4M7

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la  
protection des infrastructures critiques (normes CIP)  
Dossier de la Régie : R-3947-2015**

---

Maître Grenier,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignement n<sup>o</sup> 1 que la Régie de l'énergie (la Régie) adresse à Rio Tinto Alcan (RTA) dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Vous trouverez également ci-joint, **sous pli confidentiel**, la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 que la Régie adresse à RTA dans le cadre du même dossier.

Conformément à la décision D-2016-152 les réponses à ces demandes de renseignements devront être déposées **au plus tard le 19 octobre 2016 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Grenier, l'expression de nos sentiments distingués.

***Pierre Méthé pour***  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.